



Waremme, février 2015

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Energie
du 12 novembre 2014

Présences :

- **Membres de la CLDR** : Olivier de L'Escaille, Lucien Haudestaine, Olivier Peeters, Frédéric Schmitz, Benoit Stenuit, Jean-Marie Tomballe, François Tribolet, Marc Van den Broeck
- **Villageois extérieurs à la CLDR** : Christian Decock, Maarten De Groote, Willy Dolhen, Jean-Pierre Evers, Marc Focroulle, Nicolas et Marine Fontaine, Pierre Heine, Aimé Pinte, Carole Pisula
- **Personnes ressources** : Nathalie Dethy (éco-passeur de la Commune) et Aymeric Martin (tuteur énergie du CPAS)
- **Pour le Collège communal** : François Hubert du Fontbaré (Echevin)
- **Pour la FRW** : Vanessa Sublet et Géraldine Blavier (Agents de Développement)

Excusé :

- **Membre de la CLDR** : Thierry Cruysmans

Ordre du jour :

- Etapes de l'ODR
 - Présentation des participants
 - Présentation de l'éco-passeur communal et du tuteur énergie (ci-joint en annexe)
 - Missions des Groupes de Travail
 - Travail en sous-groupes : propositions d'objectifs et définition de projets
 - Restitution
 - Suites des Groupes de Travail
-

Après un bref rappel des différentes étapes d'une Opération de Développement Rural réalisé par un Agent de Développement, il est demandé à chaque participant de se présenter.

1. Missions des Groupes de Travail

A partir du diagnostic participatif qui a permis d'identifier les enjeux de Braives pour les années à venir - enjeux que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a ensuite précisé lors de précédentes réunions - les Groupes de Travail ont pour mission de **définir des**

projets qui vont permettre de répondre à ces enjeux. Le résultat final de ces réflexions sera inscrit dans une stratégie de développement pour le territoire, c'est-à-dire, la déclinaison des enjeux, en objectifs puis en projets.

Pour permettre aux participants de traduire les « bonnes intentions » en projets concrets, la distinction entre objectifs et projets leur est rappelée :

✓ **Objectif** : ambition, volonté que les acteurs veulent réaliser, atteindre (situation nouvelle, changement, renforcement...)

Exemple : *Réduire la consommation énergétique des Braivois.*

✓ **Projet** : réalisation, action qui permettra d'atteindre les objectifs ; il se définit dans le temps, son coût et son impact sont estimables et mesurables.

Exemple : *Organisation de séances de sensibilisation pour les Braivois sur l'Utilisation Rationnelle de l'Energie.*

2. Travail en sous-groupe : proposition d'objectifs et de projets

Les participants sont répartis en deux tables de travail, de la manière suivante : une table a travaillé sur l'enjeu de « réduire la consommation énergétique des ménages braivois et des bâtiments publics » ; l'autre à réfléchi à la manière de « développer les énergies renouvelables produites localement ».

Chaque sous-groupe circule aux deux tables pendant une trentaine de minutes à chaque fois. A chaque table, une personne ressource était présente pour aider les participants à réfléchir à des projets pertinents et pour répondre aux éventuelles questions.

Dans un premier temps, les participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets sur des post-it. Ensuite pour chaque idée de projets choisie par le groupe, les participants devaient répondre à une série de questions : *Concrètement, comment réaliser le projet ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ? Où ?*

Au terme de ce temps de travail, les agents de développement de la FRW ont indiqué de manière synthétique les idées émises :

<p style="text-align: center;">REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DES MENAGES BRAIVOIS ET DES BATIMENTS PUBLICS</p>

Sensibiliser à la Performance Energétique des Bâtiments (PEB) en réalisant des audits énergétiques des bâtiments, grâce à un ou plusieurs bâtiments « exemplaires » qu'il serait possible de visiter, en généralisant les audits énergétiques dans les habitations et en proposant un certificat à afficher sur le bâtiment, en organisant une tombola où le gros lot serait de remporter un audit, en organisant des conférences, en éditant une brochure « best case » des rénovations...

Organiser des journées portes ouvertes dans des bâtiments/habitations « exemplaires » : En montrant des exemples de ce qui peut se faire, en apportant des informations sur les autorisations communales, en faisant le lien avec les services communaux existants :

urbanisme, conseil en énergie... Avec des citoyens qui ouvrent leur porte et montrent des exemples concrets (aspect pédagogique)...

Organiser un achat groupé pour des matériaux d'isolation, des ampoules LED, des panneaux photovoltaïques, solaire thermique, des travaux de toitures... : en achetant en plus grande quantité pour réduire le prix, en organisant le rôle d'un facilitateur qui donnerait des conseils et aiderait les ménages sur les manières de rénover leur habitation... En lien avec la fiche POLLEC n°19 « Mise en place d'une centrale d'achat citoyenne : audit et accompagnement technique et administratif des travaux d'économie d'énergie ». Wikipower (une plateforme des bons plans et des conseils en énergie, www.wikipower.be) permet de comprendre les produits LED, organise des achats groupés d'énergie.

Lever les barrières administratives et les restrictions urbanistiques et fournir plus d'informations sur les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable individuelle, par la mise en place d'un guichet à la commune où une personne ressource de référence pourrait répondre aux questions, en diffusant les informations sur le guichet de l'énergie, grâce à une adéquation plus rapide du Règlement Communal d'Urbanisme...

Mettre en place un tableau de monitoring, en faisant un relevé par habitation pour sensibiliser les habitants à ce qui pourrait être fait (exemple : déperditions majeures...)...

Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie, en les informant sur les technologies qui permettent de réduire la consommation d'électricité : domotique, détecteur de mouvement...

Expliquer clairement ce qu'est un kilowatt, son coût, son « coût » environnemental en fonction de sa source, en partageant des expériences avec des exemples concrets, en montrant le rendement des différentes sources de production... Pour les enfants dans les écoles...

Diminuer la consommation de l'éclairage public, en ayant une idée claire de la production lumineuse actuelle pour voir ce qu'il est possible de diminuer, en plaçant des ampoules LED... NDLR : la Commune a récemment travaillé à la réduction des consommations de l'éclairage public : l'horaire de l'éclairage des monuments a été modifié (extinction à 22h) pour réduire les heures de fonctionnement et 404 ampoules de 56W ont été remplacées par des ampoules de 36W. De plus, certaines ampoules de grandes puissances ont été remplacées par des ampoules de moindre puissance.

Organiser un système de déplacements collectifs - Développer le covoiturage

Mettre en place un réseau de chaleur sur la commune NDLR : en veillant à l'adéquation avec la densité d'habitation

Concevoir l'isolation pour la période estivale

Installer des sas à l'entrée des bâtiments publics souvent fréquentés

Ne pas chauffer les pièces inoccupées

Réaliser des audits des systèmes de chauffage

Isoler les bâtiments et en même temps aérer les habitations (système de double flux)

Développer une prime communale pour l'achat d'ampoules LED

Mettre en place une prime communale pour l'utilisation de matériaux d'isolation durables produits localement (chanvre, cellulose...)

Mettre en place un audit « déperditions des toitures » grâce à la réalisation d'une thermographie aérienne pour identifier les problèmes d'isolation des habitations et ainsi sensibiliser les Braivois au problème d'isolation des toitures

POUR DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES PRODUITES LOCALEMENT

Organiser des journées « portes ouvertes énergie », en informant les citoyens sur le coût de production d'un kilowatt en fonction des différentes sources de production, en proposant un « plan d'affaires » aux ménages qui souhaitent changer de sources de production, en montrant des réalisations concrètes, les factures avant et après travaux, en organisant un moment de partage d'expériences entre particuliers... Avec l'APERRE (asbl subsidiée par la Région Wallonne qui fait des simulations pour les citoyens, édite une brochure « Renouvelle » et propose un système de monitoring)...

Développer le solaire thermique pour la production d'eau chaude, en mettant en place une prime pour l'achat de panneaux solaire thermique, en combinant le solaire thermique pour l'eau chaude avec le chauffage, en organisant un achat groupé en envoyant un questionnaire aux citoyens pour identifier les besoins, les demandes, en réalisant une étude de rentabilité, en informant les ménages sur les avantages du solaire thermique... La question du stockage de l'électricité, de l'eau chaude pose toujours problème. A Anvers, un achat groupé a été organisé en 2013, 400 ménages produisaient leur eau chaude grâce au solaire thermique. Ils sont maintenant 6000, le prix ayant fortement diminué grâce à l'achat groupé. Le dispositif qui permet de combiner chauffage et eau chaude sanitaire est consommateur d'espace. NDLR : L'effet thermo fonctionne aussi l'hiver mais l'ensoleillement ne permet pas de chauffer une quantité satisfaisante d'eau et un appoint est alors nécessaire. Pour pouvoir se passer d'un système d'appoint (combinaison avec chaudière gaz/mazout ou boiler électrique), il faut augmenter fortement le nombre de panneaux solaires et la capacité de stockage de l'eau chaude ce qui diminue la rentabilité du système.

Créer une coopérative citoyenne productrice d'énergie, en regardant les intérêts financiers des projets éoliens, les citoyens pourraient aussi investir dans la production d'électricité locale et renouvelable (attention, les projets éoliens sont dépendants des projets extérieurs à la commune), en réalisant un inventaire des toits qui pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques et en installant des panneaux sur ces toitures. Ces panneaux seraient achetés par la coopérative et alimenteraient les habitations des coopérateurs. En anticipant le développement éolien sur le territoire pour investir dans une éolienne citoyenne... Dans la zone d'activités économiques d'Avennes...

Développer une unité de biométhanisation qui serait alimentée avec des déchets organiques, des tontes de pelouse, des déchets de l'agriculture... Ces déchets pourraient être récoltés via une benne collective (un container/village). Grâce à l'expérience de Biogaz-Geer, à l'étude du GAL et à l'étude Intradel sur les tontes de pelouses et déchets ménagers... En étudiant la faisabilité d'installer des unités de biométhanisation de petite taille (domestique).

Développer des éoliennes citoyennes (petites) pour alimenter en électricité quelques ménages, via une coopérative citoyenne, en réalisant une étude de rentabilité pour comparer la production d'électricité d'une petite et une grande éolienne et le nombre de ménages que chacune peut alimenter, en proposant des formations à destination des citoyens sur la construction d'une micro-éolienne dont les plans sont disponibles sur www.planet-libre.org et pour laquelle les améliorations et modifications sont autorisées... Ces éoliennes pourraient être développées par des entrepreneurs locaux. Le coût de ces éoliennes sera aussi beaucoup moins élevé car il n'y a pas de royalties... En facilitant les demandes de permis à la commune pour ce type de projet. Un des avantages du « petit éolien » est qu'il n'est pas victime du Nimby.

NDLR : site de l'entreprise où l'on retrouve la présentation de la microéolienne d'Aeroseed qui est toujours en cours de développement : <http://www.aeroseed.com/innovation/eolienne.php> Pour les plans mécaniques du montage : <https://github.com/aeroseed/urbolienne> La plateforme de financement participatif « ulule » : <http://fr.ulule.com/urbolienne/>. Leur objectif est de concevoir des kits prêts à monter pour les particuliers et d'améliorer l'esthétique ainsi que la gestion du système par domotique.

Valoriser les chutes de bois, en fabriquant des pellets, en développant la technologie de torréfaction de la biomasse : traitement bio-chimique doux visant à éliminer l'eau et à modifier une partie de la matière organique de la biomasse pour casser les fibres et ainsi la rendre plus friable et donc plus facilement compactable. Ce processus rend également la biomasse davantage hydrophobe et permet un stockage plus long et une meilleure conservation de la qualité.

Favoriser la plantation de haies (miscanthus) le long des champs et transformer l'égagage de ces haies en pellets, ce travail de transformation pourrait être réalisé par un organisme d'insertion socio-professionnelle.

Augmenter la production d'électricité des moulins à eau, en effectuant une retenue d'eau en amont. NDLR : lors du groupe de travail Nature-Eau, la coordinatrice du Contrat Rivière notait que cette retenue d'eau aurait des impacts en amont et que certains terrains risqueraient d'être inondés.

Dans la passation de marchés publics, favoriser le plus rentable et non le moins cher

Développer l'installation de production d'énergie locale et renouvelable dans les futurs lotissements, en mettant en place des conditions dans les permis (exemple : création d'une éolienne, installation de panneaux photovoltaïques...), en aidant et informant les entrepreneurs...

Adapter le réseau électrique avec un outil « smartgrid » qui permet de voir les demandes et l'offre (c'est le déséquilibre entre les deux qui est à l'origine des black-out).

NDLR : le principe de « smartgrid » repose sur l'analyse et la mesure du réseau électrique externe à la maison avec en complément le « Smart meter » qui correspond au réseau électrique interne à la maison. Ce système vise à maîtriser les consommations des clients finaux. L'objectif est de moduler de manière intelligente la consommation des maisons de manière à absorber le surplus de puissance généré par nos unités de production décentralisées qui n'aurait pas été auto-consommé sur place. Finalement, il s'agit d'améliorer la flexibilité du réseau pour obtenir le meilleur équilibre entre consommation et production. FutureMag sur Arte avait développé ce principe en présentant des quartiers pionniers : <https://www.youtube.com/watch?v=cFqARhxlk3k>

Développer un projet commun de production d'énergie locale et renouvelable au sein des associations de quartier et exposer ce projet aux autres quartiers

Intégrer dans le Règlement Communal d'Urbanisme la possibilité d'orienter les nouvelles constructions au mieux pour bénéficier de la meilleure exposition au soleil

Informersur les conditions urbanistiques (communales) de production électrique (panneaux photovoltaïques, géothermie, éoliennes...) pour stimuler leur développement

Commentaires des participants :

- La commune met à disposition des Braivois des wattmètres qui permettent de mesurer les consommations des différents appareils électriques. Aymeric Martin, le tuteur énergie du CPAS, est la personne de contact qui gère le prêt des wattmètres.
- *Est-ce qu'une coopérative existe déjà ?*
HesbEnergie est une coopérative citoyenne qui a pour ambition de produire localement de l'électricité renouvelable en Hesbaye, de promouvoir une consommation rationnelle et responsable de l'énergie, d'organiser des actions de sensibilisation et de mettre à disposition des citoyens des bonnes pratiques, des documents, des informations utiles... www.hesbenergie.be
- *Comment soutenir la production d'hydro-électricité sur la Meuhaine (à Hosdent, par exemple) ?*
M. du Fontbaré informe les participants que la coopérative *HesbEnergie* est en train de réaliser une étude de prix pour restaurer la roue du moulin de Hosdent pour que cette dernière fournisse à nouveau de l'électricité.
- *Est-ce que les panneaux photovoltaïques sont polluants à produire ?*
Selon une étude, l'énergie grise (= énergie utile pour la fabrication) représente 1,6 à 4,7 années de production d'énergie des panneaux
<http://innhotep.blogspot.ch/2012/06/energie-grise-photovoltaïque.html>

- Importance de la diversification énergétique, il ne faut pas investir dans une seule source de production...

3. Prochaines étapes

L'ensemble des idées émises lors de cette réunion, tant des objectifs que des projets, seront présentés aux membres de la CLDR qui poursuivra le travail d'analyse lors de futures réunions.

L'agenda des prochains GT est rappelé aux participants.

La réunion se termine vers 22h15 en remerciant les participants pour leur présence et leur participation.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*